

**GROUPEMENT REGIONAL ECONOMIQUE  
DES VALLEES DE L'OURTHE ET DE L'AMBLEVE**

(asbl GREOA)

---

**COMMUNE D'ESNEUX  
PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL  
Mardi 7 octobre 2014 à 19h00  
Administration communale, Place Jean d'Ardenne 1, 4130 Esneux**

---

**Présents :** F.BELLIERE (CLDR), K. BURGEON (Administration communale), D. DEFECHEREUX (CLDR), A-C. FLAGOTHIER (Echevine), L. IKER (Bourgmestre), P. JEGHERS (CLDR), P.GEORIS (Echevin), P. LAMALLE (CLDR), J. LEMAITRE (CLDR) ; V. LEVEQUE (Echevin), C. MORREALE (Echevine), G. ROTA (CLDR), P.VISSE (CLDR)

A.BARTHELEMY (GREOA), M-F. GILIS (GREOA)

**Excusés :** J-C. LIGOT, A. FROMENT

✓ **Introduction**

La Présidente introduit la réunion en expliquant aux membres que, suite à l'approbation du PCDR pour une durée de validité de 5 ans, la Commune a souhaité entamer une procédure d'évaluation de son PCDR en vue d'une reconduction de 5 années supplémentaires. Le document d'évaluation sera présenté à la CRAT au printemps 2015. Afin de mener à bien ce travail, différents GT thématiques ont été prévus, en concertation avec les agents de développement du GREOA. La réunion de ce jour a pour finalité d'aborder le thème « cadre de vie ». En préambule à la réunion, les agents de développement ont rappelé que l'avis remis par la CRAT en 2008 stipulait que :

- « *les projets ne répondent pas suffisamment aux enjeux du territoire et aux problématiques identifiées dans le diagnostic et par la population* »

- « *la CRAT regrette que les fiches correspondent pour la plupart à des projets d'aménagements publics et de voiries* »

- « *la CRAT demande qu'avant la cinquième année la commune lui présente une actualisation de la partie IV du PCDR consacrée aux fiches-projets. Celle-ci devra compléter les projets pour qu'ils répondent de façon plus pertinente au diagnostic. L'actualisation pourra intégrer de nouvelles fiches-projets si celles-ci sont plus en adéquation avec les objectifs du PCDR* »

- « *la CRAT demande que cette actualisation de la partie IV soit accompagnée par un bilan de l'ODR, précisant les projets et actions réalisées. Elle insiste sur la participation de la CLDR à l'élaboration de ces documents* ».

✓ **Le diagnostic actualisé et le premier bilan**

Afin de préparer utilement la réunion, les agents de développement avaient préalablement transmis aux membres une synthèse du diagnostic actualisé concernant le cadre de vie ainsi

qu'un premier bilan des actions réalisées depuis 2008 et des actions non réalisées figurant dans le programme d'actions du PCDR.

✓ **Les fiches-projets**

1.6. Bois des chevreuils. Aménagements de convivialité, gestion d'espaces forestiers et mobilité

En raison de l'état d'avancement de la fiche-projet, la Présidente suggère que cette fiche soit ajoutée au lot 0 figurant dans le bilan de l'ODR

3.1. Quartier du Mont. Aménagements visant à développer la convivialité et à améliorer la mobilité dans l'ancien centre d'Esneux, en lien avec le centre commercial et touristique actuel

La fiche-projet proposait des aménagements de convivialité et de mobilité dans ce quartier qui abrite l'Administration communale. Alors que le déménagement de celle-ci est prévu au Centre d'Esneux (le bâtiment serait vendu pour y créer des logements), il est nécessaire de revoir la fiche-projet. Selon la Présidente, une corrélation reste identifiable entre le déplacement de l'Administration communale et la réfection du quartier du Mont. Cependant, le projet garde du sens au niveau de la mise en valeur du patrimoine et du tourisme. Différents éléments de la fiche peuvent ainsi être conservés :

- « création d'espaces de convivialité (endroit de verdure près de l'Eglise, petite place Route de Liège...) »
- « placement d'une statue faisant référence au poète Jean d'Ardenne »
- « réhabilitation du « croupet » situé au milieu de l'escalier du Vieux-Thier récemment rénové offrant une magnifique vue sur l'Ourthe »
- « un circuit patrimoine liant le haut et le bas d'Esneux, via le sentier sous les Roches (plateforme, mise en place de la pierre gravée de lecture du paysage, réaménagement des anciens escaliers et d'un sentier ». Il est suggéré de centrer la fiche sur cet aspect qui, outre sa dimension touristique, contribuerait à renforcer le sentiment d'appartenance des riverains
- « la rénovation de la voirie en anciens pavés de rue ». La rue Chamelot pourrait par exemple être réaménagée afin de redonner un cachet « rural » et mettre en valeur le patrimoine bâti.

Les aménagements de mobilité douce autour de l'Administration communale ainsi que la création de places de stationnement sont à supprimer de la fiche.

Un membre propose que le Comité de quartier soit associé à la réflexion. La Présidente répond que les membres de la CLDR se sont volontairement présentés pour représenter l'ensemble de la population et que la réflexion peut donc se mener en GT au sein de la Commission.

3.3. Acquisition de bâtiments intéressants à préserver afin notamment de valoriser le patrimoine bâti

Il est suggéré par les agents de développement de maintenir cette fiche en raison des éventuelles opportunités qui s'offriraient à la Commune d'acquérir, à l'avenir, un bâtiment en vue de l'affecter, par exemple, à du logement, à une maison de services, une maison des

associations... La Commune ainsi que la CLDR s'accordent sur le maintien de cette fiche dans le PCDR.

### 3.5. Développement d'un projet contribuant à un tourisme doux et culturel autour du thème de la nature et de la protection de l'environnement

Cette fiche concerne la création :

*« d'un produit éco-touristique valorisant les spécificités naturelles de la Commune dans son contexte régional : centre ludique et didactique, bâtiment éco-construit ou rénové, gîtes à thèmes, vente de produits locaux et/ou biologiques... »*

*L'Ourthe, axe structurant de l'entité communale pourrait être un thème porteur. La création d'un centre ludique et didactique (L'Observalourthe) par exemple constituerait un point de départ pour la découverte de divers points d'intérêts naturels et environnementaux à découvrir au fil de l'eau en suivant le RAVeL ».*

La Présidente propose que cette fiche soit maintenue. Le projet de création d'un Centre didactique, pédagogique, ludique autour de l'Ourthe (création d'un centre aquatique) pourrait être réalisé au sein du nouveau bâtiment de l'Administration communale (déménagement prévu dans le cadre de fiche-projet 1.2. relative au Centre d'Esneux). Elle ajoute qu'un projet de centre environnemental présentant la faune et la flore pourrait être créé au château de Brunsode. Cette proposition reste en suspens et la CLDR ne se prononce pas sur ce sujet ; ce point pourra être discuté lors d'une réunion ultérieure traitant notamment plus spécifiquement du château de Brunsode.

La vente de produits du terroir pourrait quant à elle être réalisée à l'Office du Tourisme ou dans un éventuel point Info qui serait créé et installé au Centre d'Esneux dans le cadre de la fiche 1.2.

### 3.6. Mise en place de technologies faisant appel aux énergies renouvelables

Les agents de développement rappellent que le PCDR doit présenter une stratégie de développement pour les 5 à 10 années à venir dans tous les domaines de la vie communale. Cette fiche-projet très générale, bien que peu subsidiable par le Développement Rural, est le signe de l'attention que la Commune porte à l'amélioration de son empreinte énergétique. On remarque d'ailleurs que différentes actions ont été réalisées au cours des 5 dernières années. Il est décidé de la maintenir.

Corrélativement à cette fiche-projet, la Présidente ajoute que les dimension « écologique » et « développement durable » sont également présentes dans la fiche 1.3 *Création d'un Eco-parc et d'un centre de connaissance et de sensibilisation à la construction durable*. Elle suggère qu'une réflexion soit entamée en ce qui concerne la réalisation des aménagements de cette fiche-projet au sein des anciennes écuries du château de Brunsode. Un membre de la CLDR rappelle que cette fiche-projet concerne les entreprises (accueil des TPE, PME et artisans ; offres de services aux entreprises) et qu'un tel projet n'est pas envisageable dans le cadre du château. Par ailleurs, il stipule que le Sart-Tilman propose déjà ce genre de services.

Selon la CLDR, Brunsode serait idéal pour le développement d'activités socio-culturelles (bibliothèque, activités pour les enfants...) ou portant sur le patrimoine (création d'un musée, réhabilitation du musée de l'abeille...). Les membres insistent sur le fait que de tels projets doivent être pensés de manière durable afin qu'ils puissent continuellement s'adapter au contexte social et à la demande citoyenne en matière de culture (accueil des écoles de manière

régulière...). Les agents de développement expliquent que ce point sera abordé plus en profondeur lors de la réunion du GT Vie sociale et associative.

### ✓ **Les objectifs**

Les agents de développement rappellent à nouveau l'importance de s'assurer de la cohérence entre les objectifs de développement et les projets envisagés. Ils ajoutent que la CRAT n'a pas demandé que les objectifs soient révisés (ceux-ci ayant été formulés pour une période de 10 ans) mais qu'il reste possible pour les citoyens de se prononcer quant à la pertinence de ceux-ci en regard de la situation actuelle. La justification de ces objectifs pourra également être revue et ajustée par rapport au bilan des actions réalisées depuis 2008 et à la mise à jour du diagnostic.

Il n'y a pas de remarque spécifique par rapport à ce dernier point.

### ✓ **Le programme d'actions**

La Présidente passe en revue les différents points évoqués dans le programme d'actions du PCDR. Certaines actions sont maintenues telles quelles par les membres de la CLDR :

- *Proposer aux jeunes de s'investir dans une mission d'entretien de l'Arboretum. La bourgmestre suggère qu'un partenariat soit par exemple proposé avec les jeunes de l'IPEA de la Reid.*
- *Réaliser des audits énergétiques des bâtiments communaux.*
- *Inscrire sur toutes les bulles à verres un numéro de téléphone à appeler quand la bulle est pleine.*
- *Encourager les agriculteurs à participer aux mesures agri-environnementales.*

Il est suggéré qu'une fiche-projet soit réalisée sur le site de Beaumont et la mise en valeur des fours à chaux.

Par ailleurs, différentes actions sont supprimées à l'unanimité. Il s'agit des actions suivantes :

- *Entretien l'espace situé au croisement du chemin de la rue des Crêtes et de la rue d'Amostrenne et y placer des bancs.*
- *Effectuer des achats groupés de matériel de jardinage (broyeuse..) ou organiser le prêt de matériel par la Commune.*
- *Placer des enseignes typiques dans les villages (commerçants...).*
- *Restaurer des anciennes plaques de rue émaillées.*

Certaines actions ont par contre été mentionnées comme devant être ajoutées dans le bilan (lot 0) :

- *Renforcer l'information sur les déchets admissibles au recyparc.*
- *Inventorier et réaliser un état des lieux du petit patrimoine existant via un appel aux citoyens et en travaillant de concert avec les associations et les personnes ressources.*

Il a été suggéré de modifier l'action « réduire l'éclairage public, soit en modifiant la plage horaire, soit en conservant une plage horaire identique avec une coupure au milieu de nuit »

en « *développer une réflexion en vue de mettre en place une politique visant à réduire l'éclairage public* ».

Enfin, il a été proposé d'ajouter au programme d'action l'installation de canicrottes dans les villages de l'entité en vue de préserver la propreté publique. Une suggestion a également été faite par un membre concernant la rédaction d'une fiche-projet afin de mettre en évidence le patrimoine culturel et historique d'Esneux autour des betchetes, de l'écluse sur le RAVeL, les vestiges de l'ancien canal de l'Ourthe... Il est convenu que des informations soient transmises au GREOA à ce sujet.

La réunion se clôture à 20h20